

Livret d'accueil

L'organisme de formation

Entre Sens est un organisme de formation continue. Il s'adresse aux thérapeutes et aux professionnels de la relation d'aide, engagés dans un travail d'accompagnement à médiation corporelle, auprès de personnes en situation de souffrance ou de handicap.

Les formations visent à faire acquérir aux professionnels, des outils concrets et un savoir-faire méthodologique, pour monter en compétence dans leur cadre de travail : psychomotricité, Danse-thérapie, Thérapie Corporelle, Relation d'aide à médiation corporelle...

Elles sont axées sur les liens entre le corps et la psyché dans une perspective thérapeutique et intègrent la dimension du groupe comme support au processus d'individuation.

Grâce à une lecture croisée de différentes approches : la psychomotricité, le travail thérapeutique en relation (duelle ou groupale) et les outils de la danse-thérapie, nos formations articulent la structuration psychocorporelle à la psychopathologie afin d'acquérir des outils pour construire des dispositifs thérapeutiques adaptés à divers publics.

Il s'agit de développer des outils de guidance pour le travail corporel :

- Approfondir sa connaissance des structures du corps dans ses dimensions proprioceptive, émotionnelle, symbolique, imaginaire et culturelle ;
- Affiner sa lecture du corps, du mouvement et du développement psychomoteur ;
- Développer l'expressivité et la créativité à travers les jeux corporel, relationnel, symbolique et dramatique ;
- Enrichir et clarifier un engagement corporel et une qualité de présence à autrui.

De guidance pour un travail de groupe :

- Appréhender le groupe et ses phénomènes dans une perspective psychocorporelle ;
- Savoir construire un cadre et structurer des dispositifs dans les groupes à médiation et/ou à visée corporelle ;
- Savoir guider un groupe et utiliser la médiation ;
- Analyser les processus relationnels duels ou groupaux, au regard des différents concepts théoriques et intégrer une grille d'observation.

L'offre de formation

Formation courtes (1 à 7 jours), ouvrant à un certificat de réalisation :

- Formation inter-entreprise à Grenoble ;
- Formation intra établissement destinée à plusieurs personnes d'une même structure.

Liste des contacts

- Pour toute question organisationnelle et pédagogique liée à votre participation à la formation, vous pouvez contacter la référente pédagogique :

Claire BERTIN entresens@gmail.com 06 87 33 99 27

- Pour toute question liée à la gestion administrative de votre participation à une formation (avant- pendant ou après l'inscription), vous pouvez contacter notre gestionnaire administrative :

Irène ANDRIANTSOA gestion@entresens.com 09 70 70 97 15

Responsables pédagogiques

Claire BERTIN

Présentation consultable sur le site internet entresens.com, à la page : "[Les formateurs](#)".

Démarche qualité

Une information et un positionnement vous est proposé avant votre inscription

Notre site internet présente les formations et leurs contenus ainsi que leur déroulement d'un point de vue pratique et pédagogique ; les conditions générales de prestations de service, le règlement intérieur, le CV des formateurs.

Le **Règlement intérieur** est accessible en bas de page de notre site.

Un rendez-vous visio ou -téléphonique sous forme d'entretien de positionnement peut être proposé afin d'évaluer la demande, les attentes et les modalités d'apprentissage de l'apprenant.

Un recueil des besoins spécifiques (ex : mobilité réduite, fatigabilité, limitations sensorielles, limitations relationnelles et attentionnelles...) par téléphone ou par mail permet d'adapter les modalités de formation.

Vous suivez une procédure d'inscription :

- **Pré-inscription** : Un formulaire en ligne est à disposition pour établir une demande de devis et/ou de rendez-vous téléphonique, sélectionner une formation et ses modalités d'inscription.
- Nous répondons habituellement sous 48h. Nous nous engageons à vous répondre **dans un délai maximum de 7 jours en période scolaire** et de **15 jours en période de vacances scolaires**.
- **Inscription** : une convention ou un contrat individuel de formation est rédigé présentant les objectifs et moyens pédagogiques, les modalités de déroulement et de suivi, les conditions tarifaires et de règlement ainsi que le délai de rétractation.
- **Confirmation de l'inscription** : un mail de confirmation est adressé au client après réception de la convention signée ou du contrat de formation signé, accompagné du règlement de l'acompte pour les professionnels indépendants ou particuliers en auto-financement.
- **Convocation** : dans les 15 jours précédant le début de la session de formation, une convocation est adressée aux apprenants précisant les informations pratiques pour le bon déroulement de l'action de formation (lieu, dates, horaires, plan d'accès, matériel à prévoir ...) et l'ouverture de leur accès Extranet apprenant.

Des conditions d'accessibilité, de confort et de sécurité sont évalués

Une visite et une vérification des conditions d'accueil en termes d'accessibilité, de confort, d'hygiène et de sécurité, sont effectuées par le formateur en amont de chaque formation.

La salle de formation se compose d'un espace de pratique corporelle (avec plancher et matériel audio) et d'un espace dédié à l'enseignement théorique avec vidéo projecteur, paperboard, table et chaises.

Un espace documentaire est à disposition des apprenants ainsi que du matériel pédagogique (tapis, tissus, couvertures, bâtons et autres matériels thérapeutique) pour les mises en situation professionnelle et l'apprentissage de gestes techniques.

Afin de favoriser l'engagement et prévenir les ruptures de parcours de formation

Nous utilisons des outils et méthodes favorisant l'implication des apprenants et l'interactivité, à travers :

- Un déroulé pédagogique intégratif et varié : alternance entre pratique, théorie et application clinique ;
- Des rappels pédagogiques sous forme ludique et collaborative ;
- Du travail intersession ;
- Et des propositions d'intervision et de supervision.

Nous mettons en œuvre l'action de formation

Nos formations s'effectuent en présentiel et/ou distanciel. Le déroulement est détaillé dans chaque programme de formation, qui comporte : prérequis, public, méthodes, outils pédagogique, contenu, évaluations, suivi.

Vous rencontrez un problème au cours de la formation ?

Parlez-en avec le formateur ou envoyez-lui un mail via votre espace Extranet apprenant pendant la formation. Dans

Entre Sens - formation

32 Rue Commandant Perreau
38100 GRENOBLE



tous les cas, la problématique est traitée en cours de formation par le responsable de la session, puis relayée lors du bilan de fin de formation à l'équipe pédagogique.

Vous disposez également d'une procédure de réclamation. (Bouton « **Formulaire de réclamation** » sur notre site internet < Qui sommes-nous ? <[Engagement qualité](#).

Vous évaluez l'action de formation

Les questionnaires d'évaluations aux apprenants sont basés sur des critères et indicateurs en conformité avec le Décret du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de formation.

Le résultat de ces questionnaires est tenu à la disposition des acteurs de la formation professionnelle autorisés sur demande et fait l'objet d'une analyse par l'équipe pédagogique, à des fins d'amélioration continue.

Les indicateurs de résultats sont publiés sur notre site internet.

Sur demande, une attestation individuelle de fin de formation, avec mention du résultat de l'évaluation des acquis est adressée à l'apprenant.

Détail des critères d'évaluation des formations

L'évaluation en fin de formation, dit "à chaud" concerne les domaines suivants :

- Préparation de la formation ;
- Organisation de la formation ;
- Déroulement de la formation ;
- Contenu de la formation ;
- Efficacité de la formation.

L'évaluation sur l'impact de la formation dans la pratique professionnelle des apprenants, dit "à froid" concerne les domaines suivants :

- L'application des connaissances en situation professionnelle ;
- L'impact sur la performance individuelle ;
- Les prolongements éventuels.

L'organisme de formation effectue une veille :

- Légale et réglementaire dans le champ de la formation professionnelle et des innovations pédagogiques – technologiques, pour faire évoluer ses prestations.
- Des évolutions des compétences métiers et emplois dans son secteur d'intervention.

Règlement intérieur

Consultable sur l'extranet de la session de formation ainsi que sur notre site internet, rubrique « Qui sommes-nous ? », [Engagement qualité](#).

Version: v 01012024